

FO : Le syndicat qui reste un syndicat

Compte rendu du Comité d'Hygiène, de Sécurité et
des Conditions de Travail du 25 Juin 2012

Le CHSCT s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental, Monsieur Alain Saison. Les débats ont débuté à 14h00 pour se terminer à 16h45. Madame Sylvie HEROGUER a pris les fonctions de secrétariat pour l'Administration.

L'ordre du jour était le suivant :

**Approbation du procès-verbal de la réunion
du CHSCT du 13 Avril 2012**

L'approbation du procès verbal de la réunion du CHSCT du vendredi 13 avril 2012 a été reporté à la réunion du mois d'octobre car les comptes rendus nous ont été communiqués le jour même.

Point sur la réunion du groupe de travail du 11 juin 2012

L'ordre du jour de la réunion du 11 juin 2012 était consacré à l'examen des documents suivants :

A - REGISTRES SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

De manière générale, les observations portées sur les registres santé et sécurité au travail ont fait l'objet d'une attention particulière de la DDFIP. Les problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

Le groupe s'étonne de l'absence d'observations sur les registres en dépit des situations matérielles de certains sites. Il propose qu'un rappel soit fait dans le prochain bulletin du CHS, de même qu'un affichage sur l'ensemble des sites, rappelant l'existence d'un registre santé sécurité au travail et indiquant sa localisation.

B - RAPPORTS DE L'INSPECTEUR SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL ET DES MEDECINS DE PREVENTION

Des problèmes spécifiques sont particulièrement signalés :

Boulogne Municipale : un bruit est généré par l'armoire de brassage informatique.

Fruges : le calorifugeage est dégradé au niveau de la chaudière. Il est proposé d'aménager l'étage de la trésorerie pour y installer un coin repas.

C - DECLARATIONS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'évènement grave survenu à Arras Diderot n'a pas fait l'objet d'une déclaration d'accident du travail ni d'un signalement sur le registre santé sécurité au travail. Il est nécessaire de revoir les obligations en la matière et de faire un rappel auprès des services.

Il est aussi rappelé que tout accident concernant les personnes extérieures au service doit faire l'objet d'une inscription dans le registre santé sécurité au travail (Exemple d'une chute non inscrite à Lillers).

D - CREDITS 2012 : AVANCEMENT DES OPERATIONS ET SOLDE DES CREDITS

L'acquisition de défibrillateurs sera étudié en septembre selon le montant des crédits disponible et sous réserve d'un engagement égal de l'administration

E – QUESTIONS DIVERSES

L'administration propose la dématérialisation des registres santé et sécurité au travail : le groupe n'est pas hostile à l'expérimentation d'une version dématérialisée mais sous réserve que la version papier soit conservée.

Crédits 2012 : avancement des opérations et solde des crédits

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des actions retenues par le CHSCT au 25 juin 2012 :

ARRAS (DDFiP) :

- Installation d'un bouton d'alerte supplémentaire
- Achat de fauteuils ergonomiques
- Achats de gants pour le personnel de ménage

ARRAS DIDEROT :

- Fourniture et pose des stores
- Achat d'un fauteuil ergonomique

ARRAS (PAIERIE DEPARTEMENTALE) :

- Achat d'un fauteuil ergonomique
- Achat de réhausseurs de bureau

BERCK :

- Amélioration de l'éclairage (devis en cours)

BETHUNE :

- Un écran 20 pouces
- Achat d'un fauteuil ergonomique
- Achats de sacs à roulettes pour vérificateurs
- Achat de blouse pour le personnel d'entretien

BOULOGNE :

- Achat d'un fauteuil ergonomique
- Achat d'un chariot de ménage avec presse essoreuse
- Achat d'un aspirateur

CALAIS :

- Installation Eau chaude et dévidoir au rez de chaussée
- Achat d'un fauteuil ergonomique
- Achat de blouse et de chaussures pour le personnel d'entretien
- Achat de chariots de ménage avec presse essoreuse

CAMPAGNE LES HESDIN :

- Achat d'une armoire pour produits ménagers
- Achat d'un aspirateur

ECUIRES :

- Installation d'un miroir

ETAPLES :

- Installation d'un bouton d'alerte supplémentaire
- Achat de blouse et de chaussures pour le personnel d'entretien

HENIN BEAUMONT :

- Achat d'un fauteuil ergonomique

LE TOUQUET :

- Achat d'une armoire pour produits ménagers

LILLERS :

- Prolongation du garde corps de la rampe d'accès handicapé

LONGUENESSE :

- Déplacement de la sonnette de l'accès handicapé
- Achat d'un poste téléphonique avec amplificateur
- Remplacement des sièges de l'espace accueil

MONTREUIL :

- Fourniture et pose des stores

OUTREAU :

- Achat d'un chariot de ménage avec presse essoreuse
- Achat d'un aspirateur

Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels (PELP) :
Achats d'un sac à roulettes

Pôle Topographique de Gestion Cadastrale (PTGC) :

- Achats de parkas pour les géomètres
- Achats de chaussures de sécurité pour les géomètres

SAINT OMER :

- Changement du groom de la porte d'entrée

Le budget total alloué au CHSCT du Pas de Calais était de 214 798,00 euros en 2012. Toutefois une « réserve républicaine » de 20 % en cette année électorale est constituée. Elle ne pourra être débloquée qu'en septembre. De plus, une réserve de précaution de 6 % est également prévue.

Le CHSCT du Pas de Calais a décidé des dépenses à hauteur de 150 611,24 € sur les crédits annoncés de 171 838,00 euros.

Commentaires FO : FO DGFIP62 a soutenu tous les projets améliorant les conditions de vie et de sécurité des agents.

En cette année de rigueur et d'austérité, **FO DGFIP62** craint que la réserve républicaine et la réserve de précaution ne soient pas versées au département en septembre ... Wait and see !

Concernant la sécurité incendie, **FO DGFIP62** a renouvelé sa demande de recensement départemental des têtes ioniques de détection incendie avant de voter leur remplacement par des têtes de détection optiques rendu obligatoire par une nouvelle norme européenne. Ce futur chantier sera extrêmement coûteux pour le budget départemental (plusieurs dizaines de milliers d'euros)

A ce jour, un premier recensement a été effectué par la direction sur les 13 plus gros sites du département et le devis actuel s'élève déjà à 140 000,00 euros.

Rapport des Médecins de Prévention

Les médecins de prévention nous ont lu le communiqué suivant :

« Les médecins de prévention des Ministères économique et financier ont été maintenus dans un statut de vacataires jusqu'en 2008, malgré les dispositions réglementaires datant de 1986.

Les négociations entreprises depuis 2008, concernant le préjudice subi par les Médecins de prévention (perte du supplément familial, perte de rémunération et des droits correspondants de retraite, etc ...) viennent de se terminer sur une proposition inacceptable de notre Direction. En effet, elle ne porte que sur un rappel de supplément familial non prescrit et laisse l'évaluation du préjudice restant au Tribunal administratif.

De plus, notre direction nous a promis de longue date une amélioration des outils de collecte de notre activité en vue de l'élaboration du rapport annuel, celui ci devant être remis de plus en plus tôt, pour une présentation en CHS CT Ministériel au premier semestre.

Devant ce revirement brutal dans les négociations, devant l'inertie dont fait preuve l'administration, à nous allouer les moyens matériels et humains nécessaires, les Médecins de prévention, qui fait preuve de patience durant des années, décident de manifester leur mécontentement en reprenant l'ancien calendrier et présenter leur rapport au cours du second semestre 2012. »

Commentaires FO : FO DGFIP62 soutient l'action des médecins de prévention dans leur lutte contre la direction générale.

Révision des lieux de consultations de la Médecine de Prévention : note du Secrétariat Général, bureau DRH3B, du 29 Mai 2012

La configuration actuelle est maintenue :

- Un cabinet de consultation à Arras, situé à la DDFIP 62, Immeuble Brassart
- Un cabinet de consultation à Boulogne, situé Boulevard Mariette, dans un ancien local de la redevance.

Commentaires FO : FO DGFIP62 se félicite que les agents du Pas de Calais puissent bénéficier de deux sites de consultation et de deux médecins de prévention, ce qui n'est pas le cas dans tous les départements.

Présentation du guide de prévention du risque amiante (ISST)

Le guide sera présenté en septembre.

En effet, au moins une fois par an, le CHSCT doit traiter du suivi et de la mise à jour des Dossiers Techniques Amiante (DTA), du suivi du plan ministériel de désamiantage et régulièrement en cas de travaux touchant les bâtiments dans lesquels de l'amiante a été repérée.

Commentaires FO : FO DGFIP62 exercera une extrême vigilance sur ce suivi.

Présentation du compte-rendu de la visite de la Paierie départementale par une délégation du CHSCT

Une délégation de huit membres du CHSCT a effectué une visite du site de la Paierie Départementale le 28 mars 2012. Elle a été accueillie par Monsieur Jean Louis LEULIER en l'absence de Monsieur COULOMBEAUX.

L'ensemble de la Trésorerie regroupe 42 agents

Situation Géographique de l'immeuble :

L'immeuble est bien situé près du centre ville d'Arras, et accessible par les boulevards périphériques.

La proximité d'un parking public est très apprécié de l'ensemble du personnel. Toutefois, on peut regretter qu'un parking privé réservé aux employés des deux trésoreries ne soit pas totalement utilisé. Il reste aujourd'hui 18 places libres sur 25 places disponibles sur ce parking. La non mise à la disposition des places restantes est incomprise de la part des agents.

Ambiance lumineuse :

Le rez-de-chaussée souffre d'un manque de luminosité important, conforté par des plafonds bas.

Ainsi la surface réservée au hall d'accueil est très importante au vu de l'espace dont dispose les agents (5 agents). Un nouveau découpage permettrait d'augmenter la place des agents et de réduire la surface du hall disproportionnée par rapport au public reçu à la trésorerie (principalement des régisseurs). La réorganisation permettrait de profiter de la lumière naturelle. Elle influencerait aussi sur le chauffage, un peu juste en période hivernale, grâce une meilleure répartition des radiateurs.

La conception du bâtiment privilégie la façade vitrée au Sud (pavés de verre, vitrages fixes, baies vitrées, petites fenêtres). La présence de stores est indispensable afin de limiter les effets gênants (reflets, chaleur) et de pallier le manque de volets. Un recensement des stores est souhaitable pour l'ensemble des bureaux.

Des bureaux à l'étage bénéficient de carreaux fixes très hauts exposés Sud-Est (4 mètres du sol), des stores intérieurs électriques permettraient de réduire la gêne occasionnée par les rayons du soleil sur les postes de travail.

Pour l'ensemble de l'immeuble il serait souhaitable que l'éclairage artificiel soit revu suite au réaménagement des bureaux. Une sectorisation ou une meilleure disposition des blocs d'éclairage renforcerait le confort des agents et permettrait la réalisation d'économies d'énergie.

Ambiance Thermique :

Un bureau au rez-de-chaussée et un bureau à l'étage disposent d'un mur extérieur en arrondi au fond de la pièce en pavés de verre. Celui-ci ne constitue pas une isolation suffisante pour les agents assis à quelques centimètres. Le ressenti de froid est constant pendant l'hiver.

Il est demandé la pose d'une isolation intérieure sur environ 1m20 afin de conserver la lumière naturelle provenant du haut du mur de pavés.

Hygiène des lieux de travail :

Il convient de rechercher la possibilité d'installer une VMC dans l'immeuble tout au moins au rez-de-chaussée, dans les toilettes et le local archive.

Le local archive est très exigu. Il ne dispose pas de fenêtre, pas de VMC. Il reste de la moquette entre les rayonnages mobiles qu'il conviendrait de faire nettoyer complètement.

Les sanitaires du rez-de-chaussée ne disposent pas d'eau chaude. On peut regretter que l'installation des distributeurs de papier dans les toilettes n'ait pas été réalisé pendant les travaux de réaménagement du poste. Les marches des escaliers auraient besoin d'être repeintes .

Local Social/ Local de repos :

Il n'y a pas de restaurant administratif mais un coin repas.

La pièce affectée au coin repas est petite au vu des personnes mangeant sur place. Ils ne disposent malheureusement que d'un seul four micro-onde. Les agents souhaiteraient en avoir un deuxième et un complément en vaisselle (couverts).

Salle de réunion :

La pièce étant rectangulaire mais étroite, elle sert très peu de salle de réunion.

On peut déplorer le manque d'utilisation de ce local pourtant bien éclairé. Une nouvelle affectation en bureau ou en complément du local social pourrait être envisagée pour le confort des agents du service.

Demande des agents :

La délégation est saisie d'une demande d'un nouveau FAX et son installation dans un angle perdu en « arrondi » disponible au sein du bureau. Il faut préciser que le FAX actuel est très ancien et qu'il grésille constamment.

Un recensement va être envisagé afin de connaître les besoins des agents en lampes de bureau.

Par ailleurs, un coffrage en bois autour de la boîte à lettres est demandé.

Commentaires FO : **FO DGFIP62** se félicite qu'à la suite de la visite de la délégation du CHSCT, des travaux ont déjà été réalisés, permettant l'amélioration des conditions de travail des agents au quotidien.

Point sur les projets immobiliers en cours

CALAIS CH :

La trésorerie de CALAIS CH déménagera les 4, 5 et 6 juillet 2012 et rouvrira à compter du 9 juillet dans ses nouveaux locaux.

ARRAS DIDEROT :

Les travaux débuteront le 10 juillet 2012, une cuisine provisoire sera mise en place entre le 16 juillet et le 15 septembre 2012.

La livraison de la salle de restaurant au lieu le 12 octobre 2012, la livraison de la cafétéria interviendra le 26 octobre 2012, de même que la terrasse située à l'extérieur du bâtiment.

BOULOGNE :

Des crédits d'un montant de 60 775,00 euros ont été accordés par l'administration centrale, permettant ainsi de rénover l'intégralité de l'ascenseur.

GUINES :

La fin des travaux de rénovation de la trésorerie de Guines est prévue pour la fin de l'année 2012, le calendrier étant respecté à ce jour.

AUDRUICO :

Un projet de déménagement de la trésorerie dans les locaux de l'ancienne gendarmerie est toujours d'actualité. A ce jour, le loyer demandé par le bailleur est trop élevé pour les critères de l'administration, à savoir 150,00 € par mètre carré et par an

Commentaires FO : **FO DGFIP62** se félicite que des améliorations dans les locaux soient en cours et espère que les nouvelles conditions de travail seront à la hauteur des espérances des agents évoluant dans les sites en question.

FO DGFIP62 restera attentif à ce que tous les sites en souffrance bénéficient de la même attention de la part de l'administration (BETHUNE, ARRAS BANLIEUE, HENIN, CARVIN, etc ...).

La séance a été levée à 16h45.

Les représentants F.O DGFIP62 :

Titulaires

Laurence DIDAUX et Jacques REGNIER

Suppléants

Delphine MORTELETTE et Hervé FALSCHOWSKI

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

Pour la filière fiscale n°DGI :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu